



## **APPEL A PROJETS 2009**

### **Destiné aux associations des Départements Français d'Amérique (DFA)**

**DATE DE CLOTURE : 26 septembre 2008**

#### **1. Contexte global**

Née du double constat d'une difficulté de structuration des associations et des programmes de lutte contre le sida dans les Antilles françaises et en Guyane, départements pourtant très touchés, et du nombre relativement faible de demandes de soutien déposées par ces associations, la mission « Départements Français d'Amérique » de Sidaction se donne les objectifs suivants :

- Soutien au renforcement des associations existant dans les DFA ;
- Soutien à la formation des intervenants associatifs et à la mutualisation ou aux échanges de compétences entre associations métropolitaines et associations locales ;
- Aide à la constitution d'un réseau associatif fort dont les actions, menées sur la base d'une diversité d'intervenants, pourraient être coordonnées par les associations locales les plus mobilisées ;
- Incitation au développement de programmes menés par des associations métropolitaines ;
- Contribution à la mise en place d'une politique d'échanges entre associations locales, régionales, nationales et internationales ;
- Evaluation des projets locaux financés jusqu'à maintenant par Sidaction.

Il s'agit d'être présent dans les trois départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane) et Saint-Martin, en amont de l'instruction des demandes de financement par le Comité Associatif, et de venir en soutien aux associations locales en mettant l'expertise des Programmes Associatifs au service des porteurs de projets, en termes de gestion de projets et d'animation associative.

L'appel à projet s'inscrit en lien avec les dispositifs régionaux de programmation stratégique, à savoir les Programmations Régionales Sida (PRS) existant dans les trois départements.

#### **2. Axes prioritaires et critères de financement**

Pour être éligibles au soutien financier de Sidaction, les projets présentés dans le cadre du présent appel à projets devront **prioritairement** s'inscrire dans les domaines d'intervention figurant ci-dessous.

Une attention particulière sera accordée aux projets et aux actions menées avec et auprès des personnes prostituées, des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, des migrants et des sans-papiers (visant à améliorer leur accueil, leur accès aux soins et aux droits) ainsi qu'avec et auprès des femmes (à leur recours effectif aux actions présentées, au discours et à la démarche des associations concernant les rapports sociaux de sexe).

Ces axes prioritaires reprennent entre autres ceux identifiés par les acteurs locaux de la lutte contre le VIH/ Sida lors du séminaire inter associatif de Saint Martin en octobre 2006.

Les projets s'adressant à un public jeune (hors milieu scolaire exclusivement) pourront être instruits dans le cadre du présent appel à projets. Ils devront permettre une réflexion sur les rapports sociaux de sexe, la discrimination (orientation sexuelle, stigmatisation des personnes séropositives) et permettre un travail d'information et de prévention sur la question des risques sexuels dans leur globalité.

## **Accès et accompagnement aux soins et soutien thérapeutique**

*Sidaction pourra notamment soutenir des actions telles que publications, permanences hospitalières, rencontres, groupes de parole et de soutien :*

- Qui développent les liens entre dépistage et inscription dans une démarche de soins ;
- Qui favorisent une présence accrue des associations au sein de l'hôpital et la médiation en santé ;
- Construits dans une démarche d'éducation thérapeutique, entendue comme le renforcement des capacités individuelles et l'autonomisation des personnes séropositives ou malades ;
- Qui favorisent l'accès des séropositifs et des malades à l'information sur le VIH et les traitements (résistances, interruptions thérapeutiques, effets indésirables, échappement thérapeutique) ;
- Qui prennent en compte les coïnfections VIH/hépatites en s'attachant à favoriser la coordination des soins VIH/hépatites et leur prise en charge globale ;
- Qui favorisent l'appropriation des traitements par les personnes séropositives à travers la prise en considération de leurs difficultés (complexité, lourdeur, effets indésirables, interactions diverses) et des déterminants de l'observance, notamment les conditions de vie.

## **Suivi social et accès aux droits**

*Sidaction tiendra particulièrement compte du souci apporté par les associations à présenter, à l'appui de leur demande, des informations relatives aux modalités d'application des dispositifs nationaux dans leurs villes et aux spécificités géographiques existantes :*

- Qui permettent un accompagnement individualisé des personnes concernées ;
- Qui répondent à leurs besoins urgents (nourriture, transport, habillement...) pendant les périodes d'absence de droits ;
- Qui promeuvent l'autonomisation des personnes et une meilleure connaissance de leurs droits ;
- Qui encouragent le recours au droit commun ;
- Qui favorisent la médiation vers les institutions sanitaires et sociales ;
- Qui ont pour objectifs l'élaboration d'outils de veille juridique et sociale et la mise en commun d'expertise et d'information à destination des personnes concernées et des professionnels ;
- Qui s'engagent dans une logique inter associative, notamment pour des actions de plaidoyer.

## **Prévention de proximité**

*Sidaction portera une attention toute particulière au contenu des interventions et des documents servant d'appui aux actions ainsi qu'à l'élaboration de programmes de prévention spécifiques en direction des séropositifs et des malades :*

- Qui s'inscrivent dans une approche globale de la sexualité, du corps et de la promotion de la santé ;
- Construits autour d'espaces de parole collectifs ou individuels ;
- Construits en lien avec les personnes concernées et menés sur leurs lieux de vie et de socialisation ;
- Construits sur une base locale ou régionale, et qui répondent aux besoins de prévention identifiés localement ;
- Qui prennent en compte les inégalités entre les hommes et les femmes et les rapports sociaux de sexe ;
- Qui promeuvent la présence des équipes sur le terrain, notamment à travers des actions mobiles ;
- Qui incluent la participation renforcée d'acteurs de terrain et l'intégration des personnes concernées aux équipes ;
- Qui favorisent l'appropriation des pratiques de prévention et les démarches participatives.

## **Hébergement**

*Sidaction souhaite souligner l'importance de l'ensemble des dispositifs d'hébergement qui sont complémentaires et nécessaires pour répondre aux différents besoins et la nécessité de leur financement par l'Etat. Dans ce cadre, seront prioritairement retenus les programmes qui répondent aux critères suivants :*

- Qui visent à développer ou à promouvoir des dispositifs alternatifs à l'hébergement hôtelier (notamment sous forme expérimentale) ;
- Qui incluent, dans le cadre de l'hébergement relais, un travail de médiation avec les dispositifs sociaux pour les personnes hébergées ;
- Qui permettent de renforcer ou de maintenir la qualité de vie des hébergés et leur autonomie et de répondre à leurs besoins fondamentaux (nourriture, habillement et transport, notamment pour se rendre dans les services de soins) ;
- Qui améliorent la prise en charge sanitaire des personnes accueillies dans les dispositifs d'hébergement d'urgence : au delà du service social, il s'agit de tenir compte des problèmes sanitaires aigus des personnes accueillies et de développer des partenariats avec les structures de soins ;
- Qui améliorent les conditions d'accueil dans les structures d'hébergement d'urgence, notamment en hôtel (élaboration de chartes de qualité avec les hôtels, médiation entre les hébergés et les hôteliers, accession à des hôtels assurant une meilleure qualité d'accueil).

### **Formation**

*Sidaction souhaite encourager la formation, initiale ou continue, des acteurs. Dans ce cadre, seront prioritairement retenus les programmes qui répondent aux critères suivants :*

- Qui visent à assurer ou à consolider l'expertise des équipes associatives en matière de méthodologie d'intervention, spécialement dans le domaine de la prévention ;
- Qui s'inscrivent dans une démarche de continuité avec les actions de terrain : les formations suivies devront trouver une traduction dans les actions déjà en place ou futures. L'analyse de la pratique pourra être incluse dans ces programmes ;
- Qui visent à adapter les modalités d'accueil et de prise en charge des personnes séropositives et malades et la prise en compte de la spécificité VIH ;
- Qui renforcent la formation de personnes relais (médiateurs de santé, éducateurs de rue, bénévoles et volontaires des associations).

Lors de la conception des actions, nous serons attentifs à l'inscription du projet dans le contexte local et au respect des principes d'intervention suivants :

- respect des personnes, respect de la confidentialité ;
- souci d'intégration des personnes concernées dès les premières étapes d'élaboration du projet ;
- prise en compte des publics non ciblés habituellement ;
- valorisation de la coordination des acteurs ;
- dynamique inter associative, notamment à travers la proposition de projets inter associatifs ;

Lors de leur mise en œuvre, nous nous attacherons à la formation initiale et continue des intervenants, au développement de partenariats et aux éléments permettant d'assurer la pérennité de l'action, en particulier dans les domaines de la structuration de la gestion associative.

Lors de l'évaluation, nous porterons une attention particulière au choix des méthodologies d'évaluation internes et externes en cohérence avec les critères qualitatifs de Sidaction, ainsi qu'à la possibilité d'intégrer les résultats des évaluations dans les perspectives d'évolution du programme.

**Sidaction rappelle son attachement à soutenir le démarrage d'actions nouvelles et souligne qu'elle veille à ne pas pallier le désengagement des bailleurs de fonds publics.**

### **3. Les actions exclues du présent appel à projets**

Comme tous les projets présentés à Sidaction, les projets relatifs aux DFA ne pourront pas être financés pour les actions ou les charges suivantes :

#### → **Actions**

- Actions de communication et de prévention généraliste ;
- Actions ponctuelles et relevant de l'événementiel ;
- Ateliers occupationnels ;
- Toute action déjà soutenue par Sidaction pour le même exercice ;
- Toute action n'ayant pas de lien direct avec les DFA.

→ **Charges**

- Matériel de prévention et de réduction des risques ;
- Charges pouvant être financées dans le cadre d'un recours possible au droit commun ;
- Frais de publicité ;
- Frais de communication et de collecte de fonds ;
- Frais de représentation et de réception ;
- Valorisation du bénévolat, provisions comptables, impôt sur les bénéfices, TVA des activités commerciales, charges financières, dotations aux amortissements, reports de charges, et autres charges strictement non matérielles..

#### **4. Procédure**

→ **Présélection des demandes : associations non soutenues en 2008 sur cet appel à projets**

Les associations qui souhaitent solliciter le soutien de Sidaction pour l'année 2009 et qui n'ont jamais déposé de demande sur cet appel à projets doivent déposer **une note d'intention** avant le **26 septembre 2008**.

⇒ le modèle de cette note est en ligne au lien suivant : <http://www.sidaction.org/>

**Les associations dont les notes d'intention auront été retenues en seront informées par mail ou courrier et seront invitées à déposer un dossier de demande de financement avant le 5 janvier 2009.**

→ **Associations déjà soutenues en 2008**

Les associations développant déjà un projet en concertation avec Sidaction et qui souhaitent solliciter le soutien de Sidaction pour 2009 doivent déposer leurs **dossiers complets de demande de financement avant le 26 septembre 2008**.

Le dossier est élaboré en concertation avec la personne chargée de la mission à Sidaction. Il doit présenter, le cas échéant, le partenariat mis en place entre Sidaction et l'association.

**Contact :**

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Emmanuelle Barthélémy, Chargée de mission « Départements français d'Amérique» [e.barthelemy@sidaction.org](mailto:e.barthelemy@sidaction.org)**